

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

08/08/2018

Dossier complet le :

08/08/2018

N° d'enregistrement :

2018-7049

**1. Intitulé du projet**

Aménagement d'une salle de réception et de quatre gîtes hôtel

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Sarl Le Clos de L'Archeneau

Nom, prénom et qualité de la personne

Mr DROUILLARD Pierre Jean (Gérant)

habilitée à représenter la personne morale

12, Allée Camille Claudel 79300 BRESSUIRE

RCS / SIRET

8 3 0 7 5 1 1 0 3 0 0 0 1 1

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Aménagement d'une ancienne ferme, en 1 salle de réception et 4 logements gîtes hôtel, avec un parking de 110 places (voir notice d'impact explicative, jointe)

L'étude au cas par cas ne concerne que le parking.

## **4.2 Objectifs du projet**

le projet se situe au coeur du golf de BRESSUIRE, l'objectif est la location de la salle pour des manifestations, telles que mariages, séminaires, fêtes et autres et la locations saisonnière des 4 gites .

Le parking sera utilisé seulement lors de manifestations (en principe les Week-end).

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Décapage terre végétale et remise en place

empierrement de 0.35 m compacté

finition stabilisée et sablée

mise en place terre végétale aux endroits appropriés et engazonnement

plantation d'une vingtaine d'arbres feuillus de haute tige

Eclairage ponctuel par projecteurs placés sur le bâtiment.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Parking ouvert seulement lors de manifestations dans la salle (pendant les Week-end en principe

Parking fermés les autres jours de la semaine

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parking comprenant : 97 places VL - 8 places balisées handicapés - 5 places Bus, sur 4000 m <sup>2</sup> Parking avec finition sablée et stabilisée, plantations d'arbres feuillus de hautes tiges, engazonnement des espaces libres et haies au pourtour.	

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**Lieu dit l'Archeneau  
Saint Porchaire  
79300 BRESSUIRE**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véhicules léger pour le stationnement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je pense que ce parking aménagé comme décrit dans la notice annexe n'apportera pas de nuisance pour l'environnement, car il ne va être utilisé que les Week-end et souvent partiellement.

Ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice d'impact plan de masse au 1/500 insertions dans le site

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bressuire

le, 3 août 2018

Signature



# --- NOTICE D'IMPACT - PC 4 ---

**Référence : Aménagement d'une résidence d'accueil et de salles de réception.**

**Pour le compte de : Sarl LE CLOS DE L'ARCHENEAU**

**L'Archeneau – Saint Porchaire – 79300 BRESSUIRE**

## ***SITUATION***

Terrain situé en zone rurale de Saint Porchaire, auprès de parcours de golf, au lieu dit L'Archeneau, sur la Commune de 79300 BRESSUIRE.

## ***ENVIRONNEMENT***

Terrain avec léger dénivelé ; l'unité foncière s'inscrit dans un paysage de type rural constitué aux alentours d'un parcours de golf attenant, de prairies et cultures au Nord-Ouest, avec des villages comportant des constructions traditionnelles et contemporaines.

Des bâtiments sont construits sur ce terrain (grange avec étables sur un niveau ; porcherie et hangar sur un niveau ; maison d'habitation sur deux niveaux. Ossature de l'ensemble en maçonnerie de moellons revêtus d'un enduit, charpentes en bois massif, menuiseries en bois et couverture en tuiles et tôle pour le hangar ; ces constructions abritait une ferme, ils sont inoccupés et vacant depuis de nombreuses années.

Le site n'est pas particulièrement sensible.

Accès par la voie Communale n° 88.

Parcelle délimitée par des haies bocagères avec des arbres d'essences locales, des clôtures légères.

## ***CARACTERISTIQUE DU PROJET***

Aménagement de deux salles de réception, avec office traiteur et sanitaires, dans grange et étables existantes et réhabilitation de la maison en quatre logements locatifs saisonniers.

Extension d'une partie d'un bâtiment existant par une construction à simple rez de chaussée, de volumétrie traditionnelle, pour création d'un rangement et d'un préau.

Implantation et adaptation au sol, en conformité avec le bâti existant en respectant le profil du terrain.

Les matériaux utilisés sont classiques aux réalisations contemporaines et ont été choisis par souci d'intégration au site.

- Couverture en tuiles tige de botte rouge varié. (bacs acier gris pour préau).
- Parois extérieures en bardage bois laqué gris souris, pour extension et enduit à pierres vues ton pierre pour le restant.
- Menuiseries en aluminium laqué ton gris moyen, pour l'ensemble.
- Volets logements, en aluminium ton gris souris.
- Passements de toit en bois, avec gouttières zinc.

La clôture et plantations existantes sont conservées côté Ouest ; une haie bocagère, avec un grillage de 1.20 m de hauteur est plantée en complément sur les côtés Sud – Est et Nord.

Des barrières d'accès sont implantées sur des murs enduits idem bâtiments

Plantations d'arbres à hautes tiges, d'essences locales, pour ombrager le parking.

Création d'un parking de 105 places VL et 5 places BUS, dont 8 places VL réservées handicapés, revêtements de sol sablés et perméables, aires libres engazonnées et plantées. Ce parking n'est pas permanent et utilisé seulement lors de manifestations dans la salle (en principe les Week-end).

Accès conservé, cour et chemin avec finition en tout venant compacté, stabilisé par du sable ; les espaces libres sont en herbe.

### ***Notice de présentation du projet, sur les aspects environnementaux et de développement durable***

L'aménagement et l'extension de ce bâtiment et ses équipements correspondent aux caractéristiques de qualité environnementale, qui lui confèrent une aptitude à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et l'aspect développement durable, pour la création d'un espace sain et confortable destiné à l'accueil du public.

Le parking de 110 places est réalisé suivant la méthode du revêtement perméable (sablé et stabilisé), des surfaces engazonnées sont largement prévues ainsi que la plantation des haies avec arbustes d'essences locales et d'arbres feuillus, répartis dans la surface. Parkings réservés et balisés, au nombre de huit, pour personnes à mobilité réduite, auprès des bâtiments.

Orientation des salles Nord - Sud, avec une façade Sud largement vitrée. Une protection des rayons du soleil en été est assurée par un préau ; ainsi que par la plantation

d'arbres de hautes tiges permettant en accompagnement du bâtiment de faire de l'ombre et de rafraîchir le volume intérieur. En hiver les arbres perdant leur feuillage, le soleil étant plus bas dans le ciel, la surface vitrée permet l'entrée des rayons profondément dans le bâtiment en apportant lumière et chaleur.

Les ouvertures de la salle multi-orientées permettent d'améliorer la ventilation et offre un meilleur confort visuel.

Orientation de la maison aménagée en quatre logements, Est - Ouest permettant un ensoleillement maximal (chaleur et lumière), protections solaires par volets.

Le choix des matériaux est fait en fonction de leur impact sur les enjeux environnementaux et les aspects de développement durable (consommation d'énergie, limitation des transports (maxi 100 kms), qualité sanitaire, déconstruction et éventuellement réutilisation ou destruction en fin de vie).

Le mode constructif choisi pour l'extension est de l'ossature bois, qui respecte la réglementation parasismique. Ces bois sont issus de forêts éco-responsable, gérée durablement.

L'ensemble de ces matériaux traditionnels, est facile à mettre en œuvre et n'auront donc pas beaucoup d'impact et de nuisances sonores sur le voisinage proche au cours du chantier.

L'isolation thermique est particulièrement soignée, afin de limiter la consommation d'énergie, compte tenu de l'orientation et du taux d'occupation de la salle, le choix électrique s'est avéré le plus performant pour ce projet ; des aérothermes avec thermostats électroniques sont les plus appropriés, pour le chauffage des salles ; les annexes et les logements sont chauffés par des radiateurs électriques à fluides caloporteurs ; l'ensemble correspond à la norme RT 2012.

Un soin tout particulier a été apporté à l'isolation acoustique afin d'assurer au maximum le confort intérieur et de limiter les nuisances sonores extérieures et à l'habitat le plus proche. Une boucle magnétique est installée dans les salles pour parfaire l'audition des malentendants.

La gestion des déchets de chantier est réalisée par les entreprises adjudicataires et ce, dans le respect des règles environnementales pour l'évacuation et le traitement.

Ce bâtiment n'a besoin que d'un minimum d'entretien courant et pas de maintenance permanente particulière.

L'eau chaude de l'office traiteur et des logements est assurée par des ballons électriques de capacités appropriées.

Une récupération des eaux pluviales des bâtiments est prévue avec une cuve de 12000 litres enterrée, qui permet l'arrosage des plantations, le trop plein est raccordé sur le fossé qui rejoint le ruisseau.

Les eaux usées sont traitées par une micro-station d'épuration de 19 EH, conforme aux règlement sanitaire et normes en vigueur (autorisée par l'agglomération du Bocage Bressuirais), avec rejet dans le fossé.

Le projet n'a pas d'impact particulier sur la qualité de l'eau environnante.

De part le respect des volumes existants, une extension à rez de chaussée et le choix adapté des matériaux, cet ensemble de bâtiments et leurs abords n'auront pas d'impact négatif sur l'environnement et les lieux avoisinants.

Moncoutant, le 29 Janvier 2018

Jean-René COUPEAU



Sarl **LE CLOS DE L'ARCHENEAU**

12, Allée Camille Claudel - la Maison Neuve  
79300 BRESSUIRE

## Aménagement d'une Résidence d'Accueil et de Salles de Réception

Sis : L'Archeneau - St PORCHAIRE - 79300 BRESSUIRE

- INSERTIONS -

Dréssé le, 14 Décembre 2017

Par : Jean René COUPEAU  
Agréé en Architecture

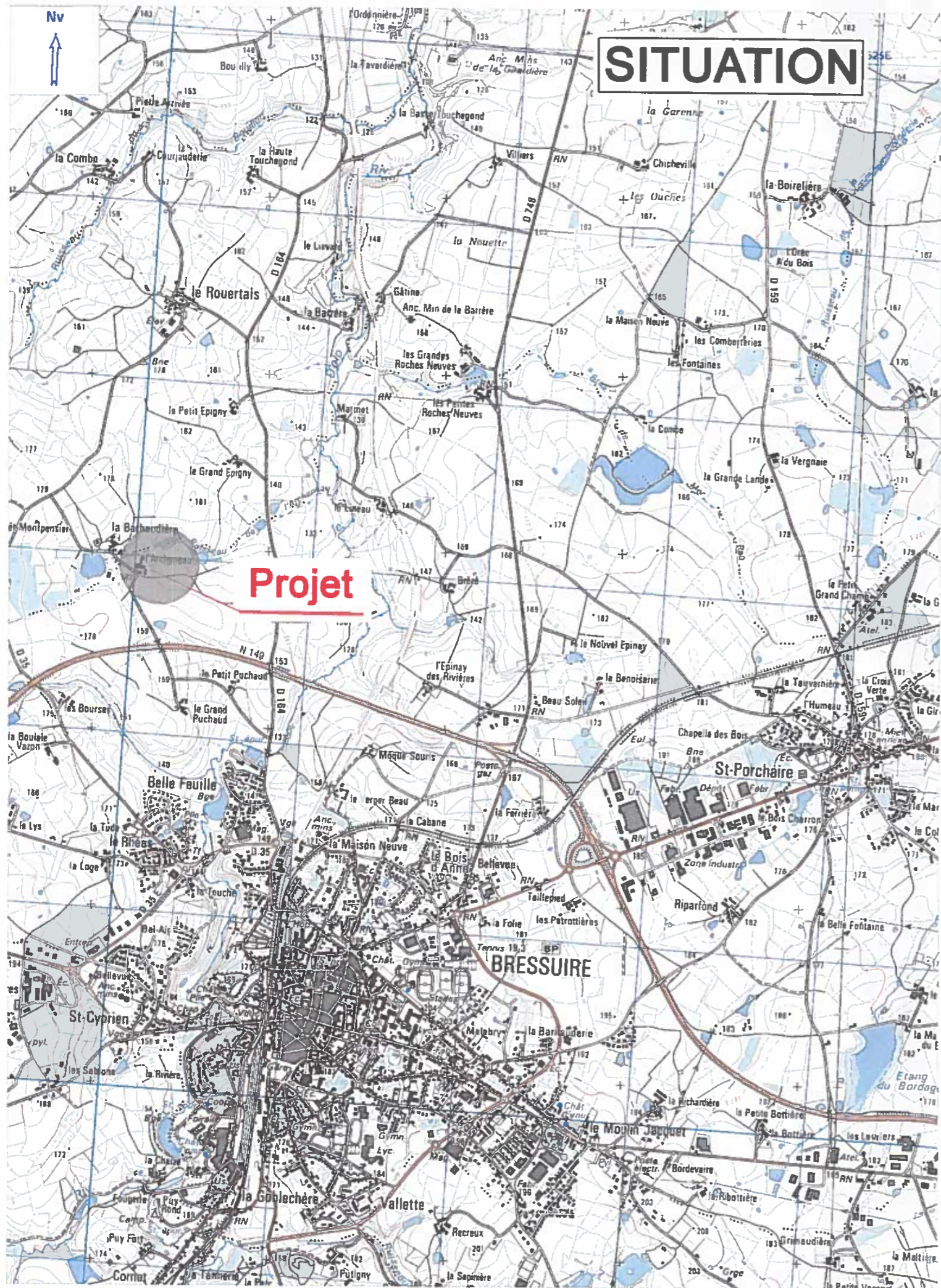
1, rue de la Coque  
79400 STMAXENT L'ECOLE

30, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
79320 MONCOUTANT

Tél 05 49 72 67 25 Fax 05 49 72 80 13

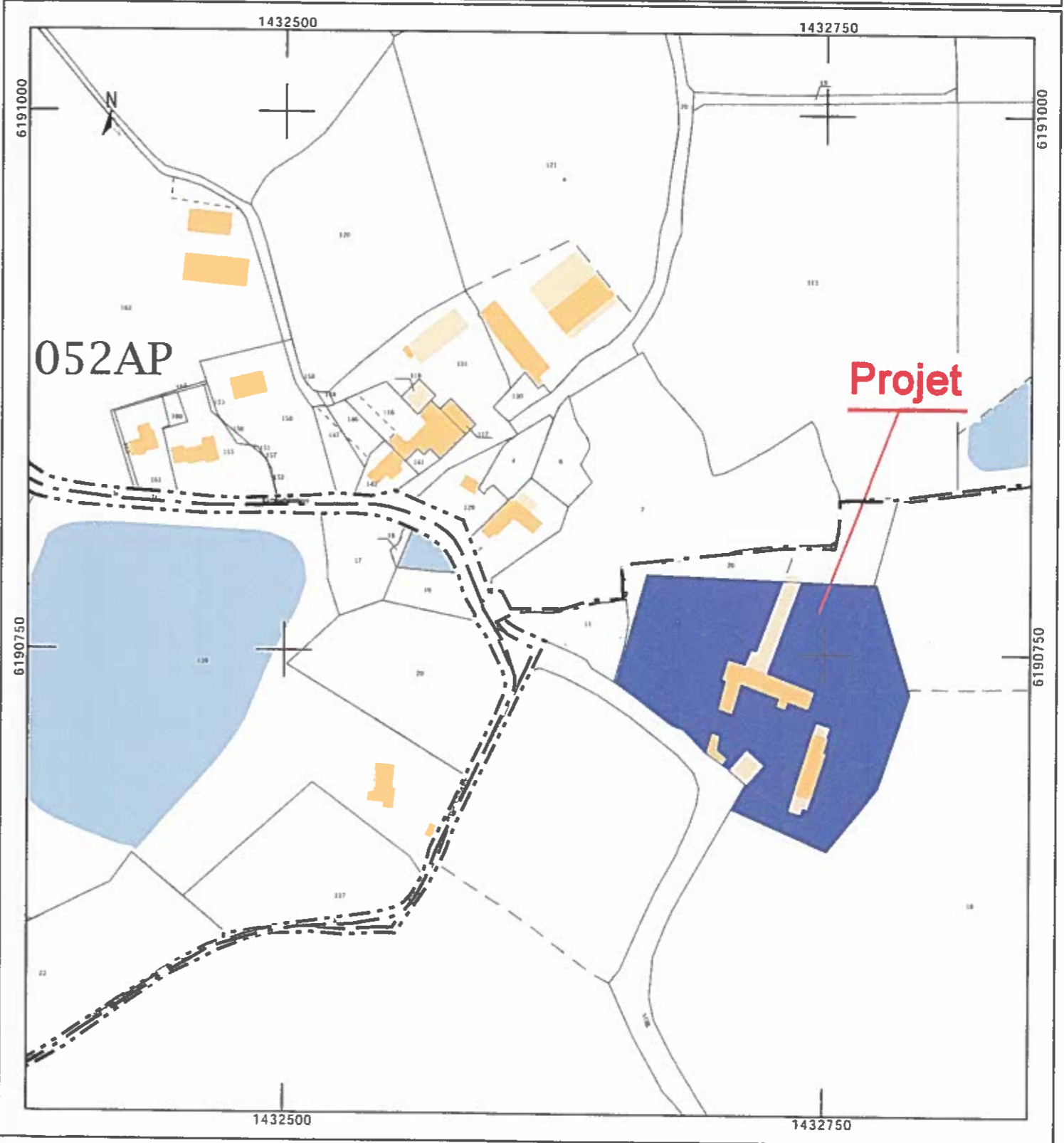






# SITUATION

Département : <b>DEUX-SEVRES</b>  Commune : <b>BRESSUIRE</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>  ----- <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b> -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : <b>BRESSUIRE</b> 124 BD DE POITIERS BP. 290 79308 79308 BRESSUIRE CEDEX tél. 05 49 81 58 15 - fax 05 49 81 52 48 cdf.bressuire@dglf.finances.gouv.fr
Section : AP Feuille : 052 AP 01  Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2500	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr	
Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



Département :  
DEUX-SEVRES

Commune :  
BRESSUIRE

Section : ZE  
Feuille : 000 ZE 01  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

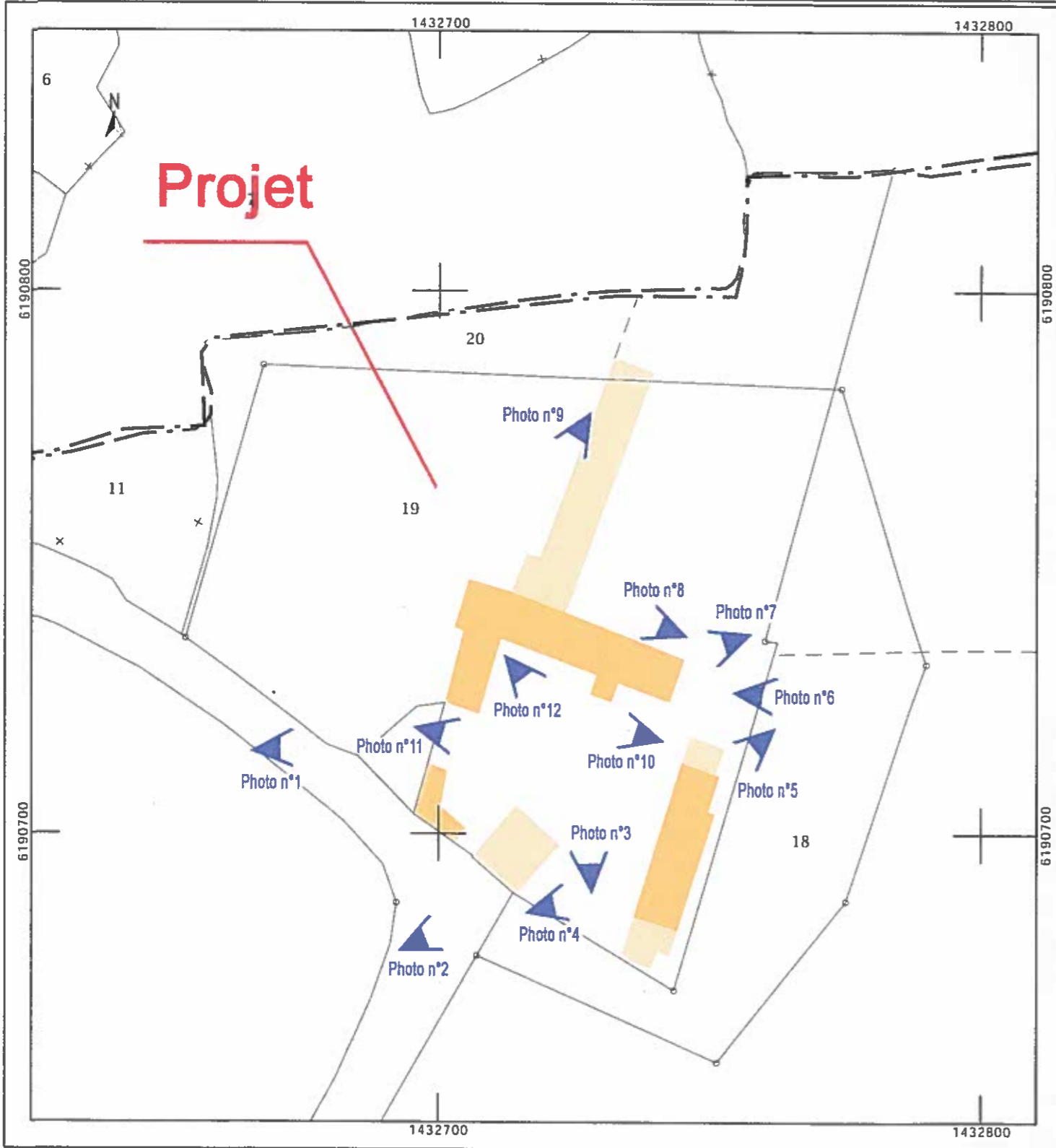
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
BRESSUIRE  
124 BD DE POITIERS BP. 290 79308  
79308 BRESSUIRE CEDEX  
tél. 05 49 81 58 15 - fax 05 49 81 52 48  
cdif.bressuire@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SITUATION





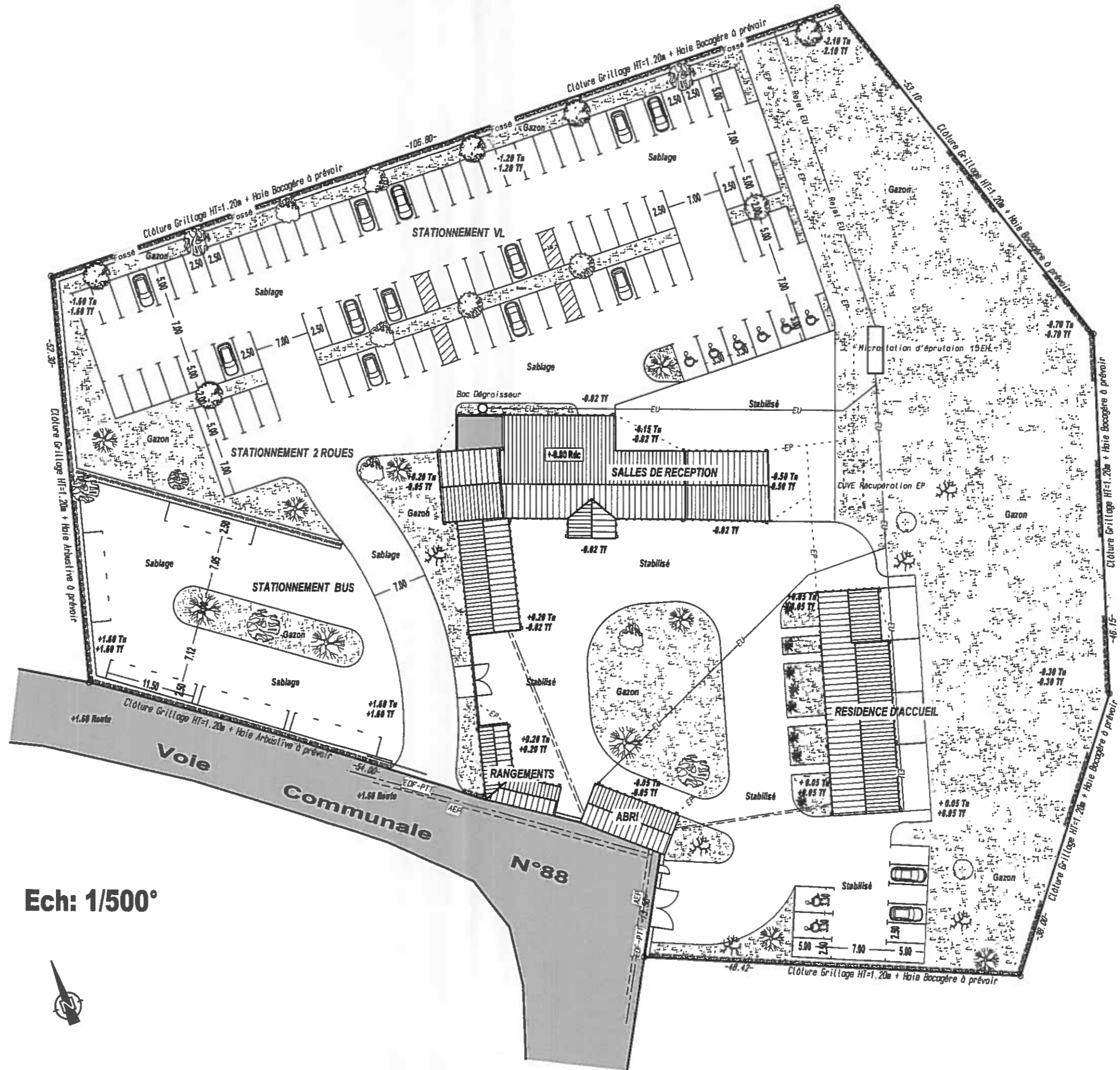
**Photographie n°1.**



**Photographie n°2.**



**Photographie n°3.**



**- PLAN DE MASSE - Ech: 1/500°**

Section : ZE  
 Parcelle: n° 18, 19  
 Superficie : 11 549 m<sup>2</sup>



